

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE OUVERT NIEVRE NUMERIQUE

SEANCE DU 23/02/2021

DELIBERATION N°2021-05 DU COMITE SYNDICAL

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE

Le comité syndical, légalement convoqué le 16 Février 2021 s'est réuni en séance dématérialisée via ZOOM le Mardi 23/02/2021 à 11H00, sous la présidence de M. Fabien BAZIN, Président.

Étaient présents avec voix délibérative :

Fabien Bazin,	Yves Ribet,
Guy Hourcabie,	Patrice Joly,
Jean-François Dubois,	Jean-Charles Brochard,
Bruno Millière,	Jean-Luc Gauthier,
Jean-Luc Vieren,	Bertrand Couturier,
Antoine Audoin Maggiar,	Sylvie Thomas
François Gautheron,	Jacques Mercier.
Nathalie Forest,	.



Pouvoirs :

Le comité syndical a choisi pour secrétaire de séance : Guy Hourcabie.

Le quorum étant atteint, le comité syndical peut valablement délibérer.

-:-:-:-:-

Cadre de référence

-  Vu l'article L.5722-1 du code général des collectivités territoriales portant sur les dispositions financières applicables aux syndicats mixtes ;
-  Vu l'article 15 du règlement intérieur du Syndicat Mixte portant sur le débat d'orientation budgétaire.

Considérant que le présent Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) indique les projets et les actions en faveur de l'aménagement numérique de la Nièvre et du développement des usages numériques, en amont du vote du budget.

Considérant que les principales activités concernent les missions d'études, de projets de déploiement des réseaux, de gestion des marchés, d'instructions des dossiers. Une dotation équilibrée du budget de fonctionnement par les membres permet d'assumer et d'atteindre les objectifs en rapport avec les niveaux d'investissements accordés par les financeurs publics.

Considérant que toutes les communautés de communes sont associées à la gouvernance du syndicat. Leur représentation par un délégué est un lien avec les territoires.

Considérant que les déploiements de réseaux FTTH, public pour celui de Nièvre numérique et privés pour SFR et Orange, sont tous engagés sur l'ensemble du département.

Considérant que Le réseau public départemental de fibres optiques NiverTel, construit en 2008, est mobilisé pour interconnecter les centraux optiques, ce qui procure un avantage pour le déploiement SFR et favorise l'arrivée des FAI - Fournisseurs d'Accès Internet sur le réseau public (activation).

Considérant que la couverture complète en FTTH du département est actée et rejoint l'objectif de l'Etat d'un accès en fibre optique pour tous d'ici 2025. Cependant, l'accès dès à présent à une connexion de 30 Mb/s mérite de recourir à des technologies alternatives radio-terrestre et satellite.

Le déploiement d'équipements THD Radio en Nièvre permet une connexion de 30Mb/s descendants et 5 Mb/s montants avec un pack de services internet-téléphonie-télévision commercialisé par trois opérateurs.

Considérant que la boucle fibre optique départementale est de plus en plus mobilisée par les opérateurs spécialisés pour raccorder les entreprises et les collectivités avec des offres adaptées et une qualité de service supérieure aux offres FTTH.

Considérant que le programme numérique territorial du projet Nièvre THD pour étendre et développer la digitalisation d'entreprises ainsi que l'accompagnement des populations dans la dématérialisation des services publics est à amplifier.

Considérant qu'un schéma départemental des usages numériques SDUN est à bâtir pour structurer les projets de digitalisation des services publics et le développement des filières du département.

Considérant que le programme places de villages connectées en wifi se poursuit dans les espaces publics et touristiques.

Considérant que Nièvre numérique contribue, à travers ses engagements dans des programmes de coopération européenne, à mettre en avant les besoins de la ruralité, à promouvoir les initiatives que nous portons et à accéder à des financements.

Considérant les réseaux FTTH dans la Nièvre

Le marché de maîtrise d'œuvre avec Orange est arrivé à terme à la fin de l'année 2020. **Une inscription de plus de 200 k€ TTC est à prévoir en 2021 en section d'investissement du Budget Annexe pour le règlement des dernières études à Orange.** Les reliquats d'études de liaisons entre les centraux optiques et les armoires seront confiés aux entreprises de travaux et les 20 dernières études des tracés de distribution seront établies avec un bureau d'études.

La production des études s'achèvera en 2021 pour permettre l'engagement de la totalité des travaux dans les périmètres de couvertures des 19 centraux optiques sous maîtrise d'ouvrage de Nièvre numérique. **Une**

inscription de 11 116 k€ TTC est à prévoir en 2021 en section d'investissement du Budget Annexe pour la poursuite des travaux.

A ce jour, 18 centraux optiques sur 19 et 60 Sous-Répartiteurs Optiques sur 107 sont implantés. Ce sont 6 913 lignes qui sont construites et 13 000 en cours de construction. Les difficultés à obtenir les validations des dossiers par ENEDIS, les accords après avis de l'UDAP, les permissions de voiries pour implanter des poteaux bois à côtés de poteaux bétons, les accords des propriétaires immobiliers freinent l'avancement des travaux. **Une inscription de plus de 120 k€ TTC est à prévoir en 2021 en section d'investissement du Budget Annexe pour le règlement des études ENEDIS.**

Une amélioration des procédures est constamment recherchée lors des réunions organisées avec l'assistance à maîtrise d'œuvre, le groupement d'entreprises Résonance – Sobecca BBF – l'Entreprise Electrique – l'entreprise Centre Electrique Val de Loire et des comités avec la SPL et BFC Fibre-Orange.

Les ateliers techniques avec la direction ENEDIS ont permis d'améliorer les processus de validations des études d'utilisation des poteaux de distribution d'électricité. Les plantations de poteaux bois, proposées en cas d'impossibilité d'utiliser des poteaux bétons, rencontrent des oppositions qui diffèrent le déroulement des câbles.

A noter que le déploiement de réseaux FTTH en zone rurale mobilise 12 fois plus de poteaux ENEDIS qu'en agglomération. **Une inscription de 375 k€ TTC est à prévoir en 2021 en section d'investissement du Budget Annexe pour les redevances ENEDIS.**

Pour les dossiers d'implantations des armoires, qui requièrent un avis de l'Architecte des Bâtiments de France, ils nécessitent plusieurs mois de négociations dont certaines ne sont pas encore achevées.

Pour les communes qui ont à procéder à des opérations de mise à jour des adresses, l'organisme public Bourgogne Numérique propose, aux mairies qui le solliciteront, un accompagnement pour compléter leur base adresse locale et la déposer dans la base adresse nationale qui alimente les systèmes d'informations des opérateurs.

L'exploitation et la commercialisation des parcs de prises FTTH produites par Nièvre numérique sont confiées par contrat à la Société Publique Locale Bourgogne Franche-Comté numérique (SPL BFCn).

Pour pallier aux difficultés d'achèvements des travaux dues à l'attente des autorisations, la livraison des prises pour ouvrir la commercialisation des services est engagée dès que le seuil de 50% de prises raccordables d'une armoire optique est atteint.

La première ouverture commerciale a eu lieu au mois de mars 2020 sur la plaque de Cosne-sur-Loire avec une commercialisation des services de l'opérateur Orange. Vont suivre en 2021 Magny-Cours, Luzy, Cercy-la-Tour, Saint-Benin-d'Azy, La Charité-sur-Loire, Saint-Pierre-le-Moûtier, Guérigny, Corbigny, Donzy et Montsauche-les-Settons. **Une inscription de 188 k€ TTC est à prévoir en 2021 en section d'investissement du Budget Annexe pour notre participation au frais de raccordement des usagers du réseaux (20% des prises produites en 2021).**

Les réserves émises par BFC Fibre lors des opérations de prise en exploitation et les niveaux d'exigences, notamment à propos de la remise de la totalité des données numériques et photographiques produites qui constituent les dossiers d'ouvrages exécutés, ont retardé de plusieurs mois la commercialisation des lignes construites.

Un cabinet accompagne Nièvre numérique dans ses relations avec la SPL BFCn et l'exploitant BFC Fibre pour garantir les intérêts du syndicat. **Une inscription de 70 k€ TTC est à prévoir en 2021 en section d'investissement du Budget Annexe pour le règlement des frais de conseils.**

La présence de plusieurs opérateurs fournisseurs d'accès internet (FAI) d'envergure nationale doit favoriser la commercialisation des offres internet par fibre optique. L'interconnexion des centraux optiques grâce au réseau de première génération (NiverTel) permet de vendre aux FAI des offres activées afin de faciliter leur arrivée sur notre territoire. **Une inscription de 1 167k€ TTC est à prévoir en 2021 en section d'investissement du Budget Annexe pour l'achat à NiverTel de la collecte inter-NRO.**

Le financement des travaux et le remboursement de l'emprunt souscrit en 2018 (3,7M€) est assuré par le solde d'exécution de 4,4M€ reporté sur le Budget Annexe, le FEDER (2,2M€), le Département (1,5 M€), l'Etat (2,5M€), la Région (1,7M€) le financement des intercommunalités (3,8 M€).

Considérant le déploiement du réseau privé SFR

Suite à la procédure AMEL SFR, une révision du périmètre du projet FTTH a été faite pour respecter la réglementation en vigueur et engager la construction de 1 356 lignes FTTH supplémentaires réparties dans les communes de Langeron (10), Mars-sur-Allier (159), Saint-Firmin (80), Saint-Pierre-le-Moûtier (293), Saint-Sulpice (286), Tannay (528). Soit un total de 48 196 prises à produire par Nièvre numérique.

Le calendrier de déploiement de la convention AMEL de SFR est le suivant :

- 5 091 logements et locaux professionnels d'ici au 31 décembre 2020.
- 57 759 logements et locaux professionnels d'ici au 31 décembre 2021.
- 66 309 logements et locaux professionnels cumulés d'ici au 31 décembre 2022.

Un guichet sollicité par SFR et SFR FTTH est mis en place par le Conseil départemental pour faciliter l'instruction des demandes d'autorisations déposées par la société de construction SFR FTTH.

Une priorité de déploiement a été sollicitée pour les communes engagées dans des projets éducatifs, de santé, ou pour raccorder des entreprises : Bazoches, Corvol-l'Orgueilleux, Dirol, Dornecy, Dun-les-Places, Gouloux, Guipy, Lucenay-les-Aix, Millay, Murlin, Saint-Péreuse, Saizy, Saint-Brisson, Saint-Martin-du-Puy, Sougy-sur-Loire.

Cinq comités techniques SFR avec les directions de Nièvre numérique et du Conseil départemental ont été tenus en 2020. Un comité de pilotage a été tenu le 17 décembre 2020 au cours duquel SFR a présenté l'avancement de son projet de déploiement FTTH aux représentants du SGAR, du Conseil régional, du Conseil départemental et des EPCI.

La progression du projet SFR est également suivie par l'Agence du numérique et l'Arcep.

Au mois de janvier 2021, SFR a annoncé des études sur 89 communes et l'installation d'armoires optiques à Champvert, Guérigny, La Machine, Saint-Pierre-le-Moûtier, Saint-Révérien, Sougy-sur-Loire, Tannay, Verneuil.

Les premières constructions de lignes concernent les communes de Béard, Champvert, Dienne-Aubigny, Druy-Parigny, Fertrève, La Machine, Neuffontaines, Nolay, Prémery, Saint-Benin-des-Bois, Sainte-Marie, Saizy, Sougy-sur-Loire, Thianges, Trois-Vèvres, Urzy, Verneuil.

SFR a commandé la mobilisation d'un 1^{er} lot de 172 kilomètres de fibres optiques du réseau public NiverTel pour le raccordement de ses centraux optiques.

Considérant le FTTH en zone conventionnée Orange

La convention de suivi de déploiement cosignée en juin 2017 par l'Etat, le Conseil régional, l'Agglomération de Nevers et Orange prévoit 38 309 locaux à couvrir.

Les données du 3^{ème} semestre 2020 du site <https://cartefibre.arcep.fr/> indiquent la présence de 21 326 locaux raccordables dont 12 954 à Nevers, 2 659 à Varennes-Vauzelles, 1 621 à Fourchambault, 1 100 à Marzy, 968 à Coulanges-les-Nevers, 398 à Garchizy, 904 à Pougues-les-Eaux, 296 à Challuy, 275 à Sermoise-sur-Loire, 121 à Gimouille, 30 à Saincaize-Meauce.

La consultation du site [www.cartefibre.arcep](http://www.cartefibre.arcep.fr) permet de suivre l'évolution de déploiements du réseau fibre optique d'Orange et l'éligibilité au raccordement des locaux.

Considérant que pour l'ADSL-VDSL, Les opérations d'opticalisation en 2020 de centraux limités à 2 Mb/s n'ont pas été communiquées par Orange.

Les centraux de Bona (189 lignes), Diennes-Aubigny (124 lignes), Dun-sur-Grandry (142 lignes), Gien-sur-Cure (70 lignes), Saint-Franchy (58 lignes), Saint-Maurice (76 lignes) sont concernés par ce programme.

Concernant le THD Radio : Comme le souligne l'observatoire de l'Avicca, le très haut débit est accessible pour tous, sous réserve d'employer le bon mix technologique en attendant l'arrivée de la fibre. Ce sont 1,6 millions de foyers qui sont inéligibles à 30 Mb/s.

Le THD Radio concernait 16 départements en 2020 pour couvrir environ 450 000 foyers inéligibles au 8 Mbps filaire et environ 1 million de foyers inéligibles au 30 Mbps filaire.

21 départements supplémentaires, dont la Nièvre, disposent de réseaux WiFi/WiMAX dont la modernisation en THDRadio permet de fournir plus de 30 Mb/s.

Le déploiement en 2008 de 51 stations d'émissions radio wimax apporte déjà une connexion en haut débit aux entreprises et à plus de 3 000 Nivernais.

L'ARCEP a demandé de libérer avant le 13 octobre 2020 des bandes de fréquences radio qui seront utilisées par les opérateurs de téléphonie mobile pour la couverture 5G. Cette opération a été achevée dans les délais par l'utilisation d'une bande de fréquence de 30 mégahertz mise à disposition temporairement à NiverTel.

La nouvelle limite de la portée des signaux radio à 15 kilomètres est une contrainte qui nécessite une réorientation des antennes.

A cette occasion, Nièvre numérique, via son délégataire NiverTel, procède au renouvellement complet des antennes d'émission sur les pylônes et près de 1 500 interventions sur les antennes de réception radio chez les usagers.

Ces opérations sont en cours et financées par le Fonds de Réaménagement du Spectre FRS à hauteur de 4,3 millions d'euros.

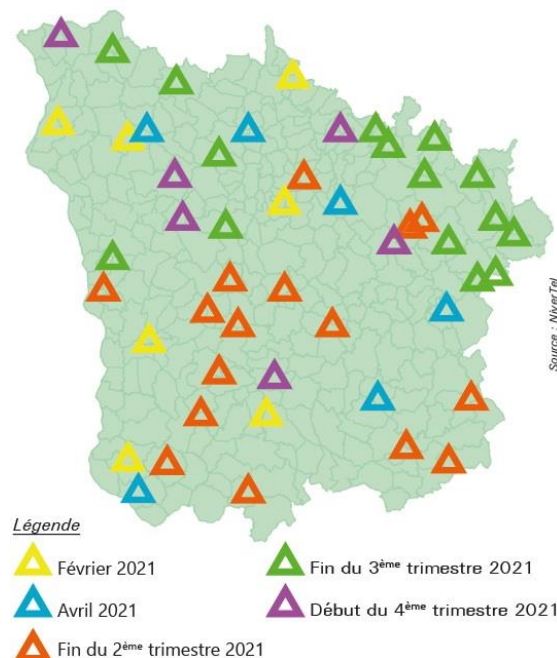
Les antennes installées sont de dernières technologies et permettent déjà un gain de performance de connexion internet avec des débits descendants de 16 Mb/s et 2 Mb/s montants. Pour atteindre des débits de 30 Mb/s (30 Mb/s descendant- 5 Mb/s montant) seuil du très haut débit, il est nécessaire d'augmenter l'alimentation de la bande passante des pylônes d'émission.

Dès le début de l'année 2021, ce sera effectif pour les abonnés des 14 sites déjà raccordés en fibre optique au réseau départemental.

En Février : Cosne-sur-Loire, Clamecy, Coulanges-les-Nevers, La Machine, Michaugues, Saint-Pierre-le-Moûtier.

En avril : Chantenay-Saint-Imbert, Château-Chinon, Corbigny, Donzy, Montigny-en-Morvan, Perroy, Vandenesse, Villiers-le-Sec.

Déploiement prévisionnel des équipements THDRadio



Pour les 37 autres sites, pylônes ou châteaux-d'eau, il faudra procéder au remplacement de 41 faisceaux hertziens avec des capacités de 100 Mb/s à 2 x 300 Mb/s. **Une inscription de 1 214k€ HT est à prévoir en 2021 en section d'investissement du Budget Principal pour le remplacement des faisceaux hertziens de collecte.**

La couverture THDRadio à 30 Mb/s sera achevée d'ici la fin de l'été 2021.

Suite à la réduction de 5 kilomètres de la portée du signal radio, une quinzaine d'antennes de clients ne sont plus éligibles actuellement. Les opérateurs fournisseurs d'accès internet (Ozone, Nordnet, Alsatis) se chargent de leur proposer une solution alternative avec des offres 4G fixe par les réseaux de téléphonie mobile ou des offres satellite.

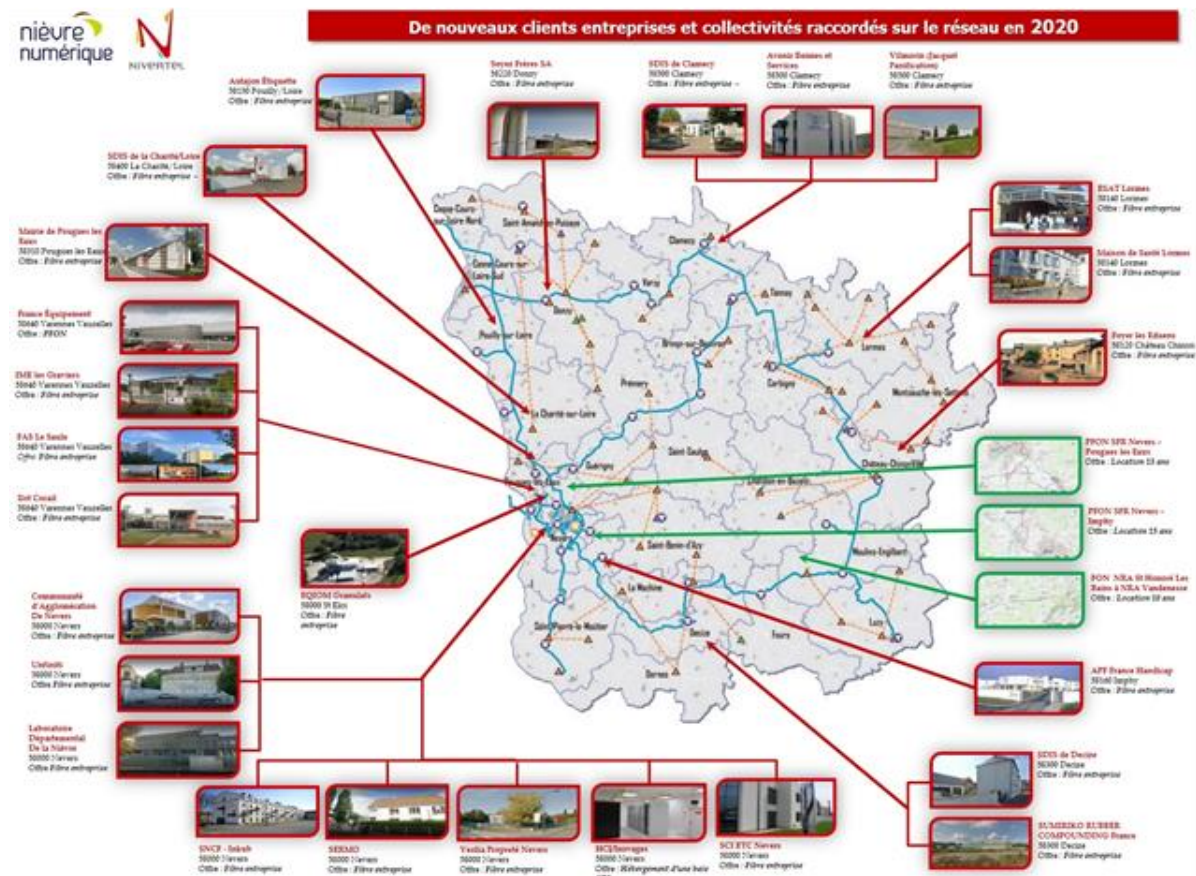
Une inscription de 283K€ HT est à prévoir en 2021 en section d'investissement du Budget Principal pour un pack de 5 micro-stations THDRadio prévu pour répondre à des besoins spécifiques de nécessité d'accès en très haut débit sur des zones de plusieurs dizaines de foyers.

Par ailleurs Nièvre numérique maintiendra sa participation pour permettre la gratuité de l'équipement et de la mise en services du THDRadio pour les particuliers. **Une inscription de 45 k€ HT en investissement du Budget Principal est prévue à cette effet.**

Considérant les Entreprises :

Les raccordements en fibre optique des entreprises nivernaises sont en croissance constante depuis 2010 et la présence du réseau public départemental contribue à une diversité des opérateurs et à l'accès à des offres concurrentielles. A noter qu'un nombre croissant d'entreprises situées dans Nevers Agglomération est raccordé par des opérateurs qui privilégient la qualité du réseau public départemental.

Au niveau des professionnels, ce sont plus de 500 sites privés et publics qui sont raccordés au réseau NiverTel avec une croissance régulière. De nouveaux opérateurs, clients du réseau départemental, proposent leurs services aux entreprises et collectivités nivernaises ce qui dynamise le marché local et accélère la migration des accès cuivre vers des raccordements fibre optique de type FTTO (fibre optique dédiée à l'entreprise).



Le Conseil régional accorde un soutien de 30% pour le raccordement en très haut débit des entreprises.

Pour les entreprises emblématiques très éloignées des infrastructures, les enjeux économiques et les emplois sont souvent au cœur des préoccupations locales et les communes Corvol-l'Orgueilleux, Dirol, Dornecy, Dun-les-Places, Saint-Brisson, Saizy, Sougy-sur-Loire ont été désignées comme prioritaires auprès de l'opérateur SFR.

Par ailleurs les raccordement au réseau départemental des zones artisanales de Langeron et St Pierre-le-Moûtier sont engagés et celui de Chantenay-Saint-Imbert coordonné avec les travaux de l'A77.

Une inscription de 121K€ HT est à prévoir en 2021 en section d'investissement du Budget Principal pour les zones artisanales.

Considérant le projet « Places de villages connectées » : Pour répondre aux besoins de connectivité dans les lieux publics, les lieux de passages, de rassemblement de la population locale ou des visiteurs touristiques, Nièvre numérique a lancé un programme de 40 places de villages connectées. Un seul code SSID et un seul login est nécessaire pour accéder aux places connectées en wifi et les vitrines tactiles complètent les informations des offices de tourisme.

Ce sont seulement 8 sites publics qui sont équipés en 2020 en wifi à très haut débit avec la possibilité de coupler l'installation avec une des 10 vitrines tactiles. 10 nouveaux sites au minimum seront engagés en 2021 et 5 vitrines. **Nous proposons de reporter sur le Budget Principal les crédits d'investissements prévus soit un montant de 102 HT k€.**

Les synergies avec les équipements déjà déployés dans les ports et les haltes nautiques du Canal du Nivernais seront développées avec l'agence départementale du tourisme de la Nièvre, notamment à travers un portail de services et un conseiller virtuel, projet PITACA.

Le financement des travaux est assuré par une partie du solde d'exécution reporté, le FEDER (53K€), l'Etat (115K€), la Région (1M€) le financement des intercommunalités (151k€) et le FCTVA (80k€).

Considérant les moyens opérationnels : La mise en œuvre du projet Nièvre Très Haut Débit, la programmation complexe, le suivi des chantiers, la coordination de l'ensemble des acteurs publics et privés qui participent aux déploiements des réseaux de fibres optiques, mobilisent fortement le personnel du syndicat dans l'exercice de ses missions. Une internalisation des missions de maîtrise d'œuvre doit améliorer le pilotage des déploiements FTTH sur le département. La communication avec les territoires est à développer pour répondre aux nombreuses interrogations des Nivernais sur les modalités d'accès aux offres internet par fibre optique.

Richesses humaines

Le recrutement d'une personne en charge des relations avec les territoires et de la communication est inscrite pour une préparation des actions d'informations des habitants dans les phases de commercialisation des réseaux FTTH.

Le recrutement d'un ingénieur est en cours pour renforcer l'effectif du service technique et appuyer la maîtrise d'œuvre.

L'effectif de Nièvre numérique passerait alors à 9 salariés à plein temps, 1 temps partiel (4h), et un apprenti et une inscription de 543 k€ en charges de personnel sur le Budget Principal.

Les moyens de la logistique

Une évaluation des capacités d'hébergement et d'accès en mobilité aux données d'infrastructures sera examinée. Le renouvellement des matériels informatiques pour le traitement et le stockage de données, l'acquisition de solutions logiciels sont poursuivis pour maintenir l'expertise dans le traitement digital des projets. La sécurisation des données et une externalisation locale des sauvegardes de sécurité seront examinées et renforcées si nécessaires. Une étude sera engagée sur les conditions de mise à disposition de données en open data.

L'action de la communication

Le mix technologique du projet Nièvre Très Haut Débit et la présence de 4 sociétés d'exploitation de réseaux de fibres optiques doivent être expliqués et compris par les Nivernais. Des ressources sont à allouer pour la mise en place d'une communication sur plusieurs années à décliner par des actions, outils, supports et rencontres appropriées. Après une consultation en fin d'année 2020, une agence a été désignée pour l'actualisation du site internet Nièvre numérique. **Une inscription de 38 k€ HT est prévue en investissement et 35k€ HT en fonctionnement des Budgets pour les actions de communications.**

La coopération européenne

Nièvre numérique est lauréat de deux projets de coopération INTERREG EUROPE avec un projet nommé CARPE DIGEM concernant la dynamisation des écosystèmes d'innovation numérique et le second nommé ERUDITE sur les services numériques. Ces projets permettent de participer à un réseau d'experts européens qui travaillent sur le renforcement de la qualité de la programmation des fonds européens pour les écosystèmes numériques. **Pour 2021 nous avons programmé sur le budget principal une dépense de 343 k€ pour une recette de 473 k€ soit une valorisation de notre implication dans le dispositif à hauteur de 130 k€.**

Les compétences au sein du syndicat dans les domaines des usages et des services sont partagées avec les différents partenaires, financeurs, entreprises, bureaux d'études, exploitants, opérateurs, et reconnues à travers les projets engagés, les travaux accomplis, les animations d'ateliers et par son implication dans les instances nationales Avicca, Arcep, FNCCR. Des missions de conseils et d'expertises sont proposées qui bénéficient de soutiens par des financeurs publics et contribuent au développement de la Nièvre.

La présence du syndicat dans le département est un atout pour atteindre les objectifs du projet Nièvre THD dans les prochaines années.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE

- De prendre acte** des principales orientations fournies à ce stade de la préparation budgétaire 2021 et qui sont soumises à votre examen.

ADOPTE :

Nombre de voix pour : 15

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

**DELIBERATION
PUBLIEE LE**

**LE PRESIDENT
DU COMITE SYNDICAL**

Le Président
du Syndicat mixte
Fabrice BAZIN